

	PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS LUNDI LE 2 FÉVRIER 2015 À 19 H 15
	Étaient présents : ➤ Madame Julie Cabral, parent ➤ Monsieur Roger Cousineau, parent ➤ Madame Linda-Lyne Houle, parent ➤ Madame Giuseppina Terranova, parent ➤ Madame Isabelle Brodeur, enseignante ➤ Monsieur Jonathan Beaumont, enseignant ➤ ➤ Madame Sophie Richer, enseignante ➤ Madame Annie Robert, Service de garde ➤ Monsieur Michel Pichet, représentant de la communauté ➤ Monsieur Christian Descôteaux, directeur Étaient absents : ➤ Monsieur Mario Ledoux, parent ➤ Madame Manon Larose, enseignante 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Constat du quorum et ouverture de l'assemblée à 19 h 15. 1.2 Nomination d'une secrétaire Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne monsieur Christian Descôteaux pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour cette rencontre. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour Le point 5.6.1 Vers intestinaux, a été ajouté Madame Julie Cabral propose l'adoption de l'ordre du jour. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ 1.4 Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2013 1.4.1 Suivi au procès-verbal 4.3 Soirée de reconnaissance des bénévoles de l'année M. Descôteaux mentionne que l'école a commandé des stylos soulignant l'importance de l'implication des bénévoles. Ils seront remis aux
CE #14-15-019	
CE #14-15-020	

CE #14-15-021	bénévoles de l'école avec une petite carte de remerciement. 5.4 Parole à la technicienne du service de garde M. Descôteaux confirme le départ de Mme Nancy Perreault et de son remplacement par Mme Annie Robert. 5.6.1 Guignolée M. Pichet transmet les commentaires de satisfaction de la part des organisateurs de la guignolée. Il précise également que la municipalité a le désir d'impliquer davantage les élèves dans leur activité. Le CÉ est en accord avec le principe mais précise que l'école ne chapeautera pas l'organisation de l'activité. Côté école, les enseignants disent avoir apprécié n'avoir qu'une seule collecte dans la semaine (ou deux selon le besoin). Cela provoque moins de compétition chez les petits. 5.6.2 Photographie Caméléo M. Descôteaux confirme que c'est Caméléo qui avait été choisie mais cette dernière a fusionné avec la compagnie « La pomme verte ». Certains membres manifestent leur mécontentement face au service et à la qualité des photographies. D'autres compagnies seront prises en considération pour l'an prochain. Madame Sophie Richer propose l'adoption du procès-verbal. ADOpte À L'UNANIMITÉ. 1.4.2 Signature du registre Le registre est signé. 2.0 Période de questions du public Aucune question du public. 3.0 Points d'information 3.1 Critères d'inscription des élèves. M. Descôteaux fait la présentation d'un extrait de la politique de gestion des inscriptions de la CSP. Il rappelle l'importance du respect des dates de la période d'inscription car elles font partie des critères. Cette présentation est faite à titre informatif et en prévision d'éventuelles questions venant de parents. 3.2 Aménagement cour d'école et stationnement Ce point avait déjà été abordé mais M. Descôteaux, suite à une demande de la CSP, demande une approbation de la part des membres du CÉ. Il en profite pour faire un rappel des travaux prévus. Au travers des discussions, il est mentionné qu'un arbre commence à être dangereux et qu'il devra probablement être coupé ce printemps. Afin de garder des zones ombragées, il est suggéré de planter de nouveaux arbres en remplacement.
---------------	---

	Le CÉ se dit en accord avec les travaux proposés en lien avec la demande de financement faite au MELS.
	4.0 Points de décision et de discussion
	4.1 Représentant de la communauté Il n'y a aucun point à traiter de la part du représentant.
	4.2 Présentation aux élèves de la vidéo PRES M. Descôteaux présente un extrait d'une vidéo produite par la sureté du Québec sur les alertes pour confinement. Suite aux discussions, il est recommandé de sonder les parents sur la pertinence de présenter la vidéo aux élèves. M. Descôteaux précise que l'autre vidéo, celle destinée au personnel de l'école, sera présentée au personnel et une mise à jour du plan d'urgence sera fait d'ici la fin de l'année ou au début de l'an prochain.
CE #14-15-22	4.3 Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières aux parents 2015-2016. Monsieur Descôteaux présente et explique le document des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières. Après une modification pour le tarif des dîneurs occasionnel, 3,50\$ au lieu de 3,85\$, le document est soumis pour approbation. Il est proposé par madame Linda-Lyne Houle d'adopter le document. ADOpte À L'UNANIMITÉ.
CE #14-15-023	4.4 Règles de régie interne du service de garde 2015-2016. M. Descôteaux présente et explique le document des règles de fonctionnement pour le service de garde en 2015-2016 avec les modifications suggérées aux points 3.1, 3.3, 5.1, 5.2, 6.3, 7.1 et 7.2. Madame Guiseppina Terranova propose l'approbation du document. ADOpte À L'UNANIMITÉ.
	4.5 Version papier / version électronique. M. Descôteaux explique son projet d'éliminer les copies papiers des bulletins distribué aux parents. Derrière ce projet, il y a une préoccupation financière mais également écologique. La mise en place complète de ce système est prévue pour l'année 2015-2016. Pour ceux qui le désirent, une version papier serait disponible s'ils en font la demande. On précise, que lors du premier bulletin, une copie électronique a été envoyée aux parents via leur courriel. Des membres du CÉ se questionnent sur l'aspect de la confidentialité d'un bulletin envoyé via courriel. M. Descôteaux fera les vérifications pour les options possibles. Le CÉ se dit favorable à cette démarche sous réserve de l'aspect de la confidentialité.
	5.0 Points d'échange
	5.1 Correspondance

	Aucune correspondance.
CE # 14-15-024	5.2 Parole à la représentante du comité de parents Aucun point à traiter.
	5.3 Parole à la technicienne du service de garde Compte tenu qu'elle est nouvellement en poste, madame Annie Robert indique que tout va bien. La transition a été difficile pour certains mais la nouvelle routine commence à s'installer.
	5.4 La vie à l'école Les enseignants font une rétrospective des différentes activités qui ont eu lieu ou qui s'en viennent.
	5.5 Critères de sélection d'une direction d'école Suite à la présentation du processus, M. Descôteaux a quitté pour laisser le CÉ discuter et compléter le document. Monsieur Roger Cousineau propose que le document sur les critères de sélection d'une direction soit approuvé. ADOpte À L'UNANIMITÉ.
CE # 14-15-025	5.6 Autres sujets
	5.6.1 Vers intestinaux Suite à une problématique survenue, à l'automne, au CPE de St-Marc-sur-Richelieu, un membre du CÉ se questionne sur les procédures que l'école possède dans ces situations. M. Descôteaux précise qu'il avait été mis au courant de la situation en octobre et qu'il a travaillé en collaboration avec l'infirmière pour déterminer des mesures à prendre. Puisque l'infection n'avait pas touchée plusieurs enfants, ses interventions sont restées au stade de l'individuel. Il est demandé au directeur de faire des vérifications pour valider s'il y a un cas persistant de vers intestinaux au préscolaire. M. Descôteaux précise que le dossier sera traité en priorité.
	6.0 Date de la prochaine assemblée : La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera lundi le 13 avril 2015.
	7.0 Levée de l'assemblée : Madame Linda-Lyne Houle propose la levée de l'assemblée à 20 h 28. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	_____ Roger Cousineau, président _____ Christian Descôteaux, Directeur